

Commune de Bazencourt



Bulletin Communal



Janvier 2024
n°84



Edito



Economies, pouvoir d'achat, bien-être, sont des sujets qui reviennent souvent dans nos discussions.

Mais que souhaitons-nous vraiment? De quoi a-t-on besoin? Quels choix devons-nous faire?

Deux pages de ce bulletin communal seront consacrées à l'implantation éventuelle de sites de production d'énergie (éoliennes) sur le territoire de la commune.

Vous êtes invités à nous faire part de vos remarques de préférence par mail mais aussi directement auprès des élus qui devront prendre une décision lors d'un prochain conseil municipal.

Cette décision devra prendre en compte tous les aspects de cette question: économiques, esthétiques, environnementaux, écologiques, éthiques...

Rappelons nos choix : préservation du cadre de vie et du bien-vivre pour tous, entretien du patrimoine, cohésion des villages, maintien des services dans le respect des valeurs essentielles de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances.

Que toutes celles et tous ceux qui, à des titres divers, contribuent à l'embellissement et au fleurissement de nos villages, mais aussi, plus simplement, à rendre service à leurs voisins en soient remerciés. Chacun peut ainsi être acteur de la vie sociale de son village.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets pour 2024.

Prenez soin de vous et de vos proches

Dominique BERTRAND

État civil du 1er janvier au 31 décembre 2023



Décès

Serge COLSON le 8 juin 2023
Monique COLLIGNON le 27 août 2023
Françoise SALRIN le 27 octobre 2023
Serge BANA le 16 novembre 2023.

Naissances

Victoire COLLIGNON le 12 mai 2023
Alexis GABRIAC le 7 décembre 2023.



Mariage

Mégane WELKER et Alexis BANCEL le 7 mai 2023.

Nouveaux habitants

M. ANGEON Jean-Simon et Mme MENEGHETTI Clémence, 1 enfant, Devant les Huis
M. HAEGMAN Julien et Mme MELLONI Barbara, 1 enfant, rue de l'école
M. GANGEMI Emilien et Mme VIGNERON Camille, rue du Haut des Ambes
M. PELTIER Anthony et Mme PELTIER-FOURMONT Angélique, 2 enfants, rue du Haut des Ambes.

BAZONCOURT en chiffres:

Superficie: 1321 ha 41 habitants au km² Altitude min.215 mètres, maxi.337 mètres

Population municipale au 1er janvier 2024:
541 habitants, à l'identique par rapport à l'année précédente.

Personnel communal

Fred CHALONS nous a rejoints le 1^{er} octobre 2023.

Il est embauché à temps plein (35h/semaine) pour l'entretien des bâtiments et de la voirie, les espaces verts et de façon générale tous les travaux nécessaires à notre collectivité.

Nous lui souhaitons la bienvenue et l'accompagnons dans ses missions, pour assurer le meilleur service à notre collectivité.



Travaux réalisés en 2023



Remplacement de la porte de l'Eglise
11 112,00 €



Réalisation d'un caniveau
rue du Château Bas à Bazencourt

7 042,80 €



Réfection du **mur** mitoyen à côté du foyer.
11 232,00 €



Tableau récapitulatif des travaux réalisés 2023

Travaux de voirie rue du Château Bas	7 042,80 €
Etude MATEC chemin pédestre et honoraires géomètre	3 565,57 €
Remplacement menuiseries Foyer Rural	13.743,00 €
Achat four Foyer Rural	5 496,00 €
Pose de 7 horloges pour l'extinction de l'éclairage public	4 301,11 €
Remplacement chauffe-eau (logement communal)	1 943,90 €
Achat logiciel	1 752,00 €
Porte église	11 112,00 €
Façade Foyer Rural	11 232,00 €
Total des dépenses d'investissement	60 188,38 €

Le bulletin communal

Les (anciens) enfants de l'école de Bazencourt se souviennent probablement de la Gazette, le journal qui racontait la vie de l'école et qui évoquait aussi certains événements ou certains lieux particuliers de la commune.

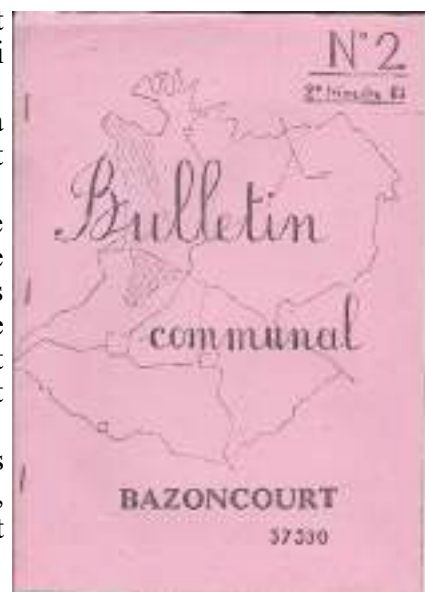
En 1982, c'est le «maître» des grands, Monsieur Husson, qui gérait avec sa classe la production des textes, leur impression et la fabrication du petit journal. Mais cette année-là il partit en retraite et la Gazette cessa d'exister.

C'est alors que le conseil municipal décida de créer le journal communal. Le premier numéro retraçait les décisions municipales du premier trimestre 1983. C'était il y a 41 ans et les moyens techniques étaient bien plus rudimentaires qu'aujourd'hui. Les textes étaient tapés à la machine (elle existe toujours) sur un papier bas de gamme de format A4. Les pages étaient ensuite multipliées au duplicateur puis agrafées manuellement. Cela en faisait une production locale et peu onéreuse.

Puis, en 1990, il y eut une «deuxième série», le journal s'étoffant d'articles concernant la vie dans la commune : son histoire, son patrimoine, l'environnement, la vie pratique, les associations, l'école, la couverture et l'annonce des événements locaux....

Avec l'usage de la photocopieuse, de l'informatique et d'internet ensuite, le journal communal devint de plus en plus riche et agréable : papier glacé, nombreuses photos couleurs de bonne qualité et édition par un professionnel, deux fois par an. Ce qui n'a pas changé? Sa construction par un groupe constitué de conseillers municipaux et de bénévoles.

Aujourd'hui toutes les informations du journal communal et d'autres, en temps réel, peuvent être vues sur le site internet de la commune (www.bazencourt.com) et complétées par les informations intercommunales de Panneau Pocket (à télécharger).



Concertation autour des Zones d'Accélération pour la Production des Energies Renouvelables (ZAER)



HYDROÉLECTRICITÉ



GÉOTHERMIE



ÉOLIEN
TERRESTRE



ÉOLIEN EN MER



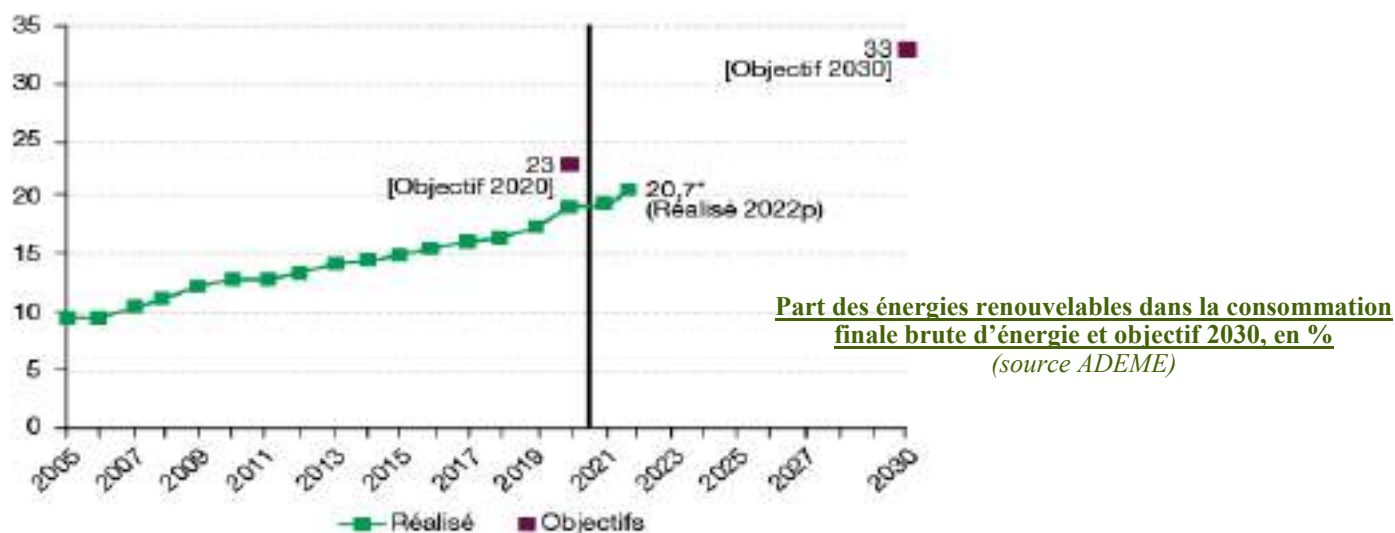
SOLAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE



GAZ
RENOUVELABLES

La loi APER « Accélération de la Production d'Energies Renouvelables »

En 2020, la France est le seul pays européen à avoir manqué son objectif de 23% d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie. La loi APER, promulguée le **10 mars 2023**, vise à faciliter le déploiement et l'installation des énergies renouvelables pour permettre de rattraper ce retard et d'atteindre les objectifs ambitieux de 2030 fixés à 33% d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (loi relative à l'Energie et au Climat de 2019).



Parmi les éléments introduits par la loi APER, figure l'identification des « **Zones d'Accélération pour la Production d'Energies Renouvelables** » (ZAER).

Ces ZAER, **définies par les communes**, et consolidées au niveau départemental et régional permettront de visualiser et de porter la trajectoire de développement des ENR afin d'atteindre les objectifs nationaux pour atteindre la **neutralité carbone** et **sortir de la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles**.

La définition d'une ZAER témoigne de la volonté du territoire d'envisager un projet d'énergie renouvelable dans un secteur précis. **Un projet d'énergie renouvelable en ZAER devra se plier à la réglementation en vigueur** pour obtenir une autorisation de construction et d'exploitation délivrée par le préfet de chaque département.

Comment la commune de Bazencourt peut-elle contribuer à la Transition Energétique et à l'atteinte des objectifs régionaux ?

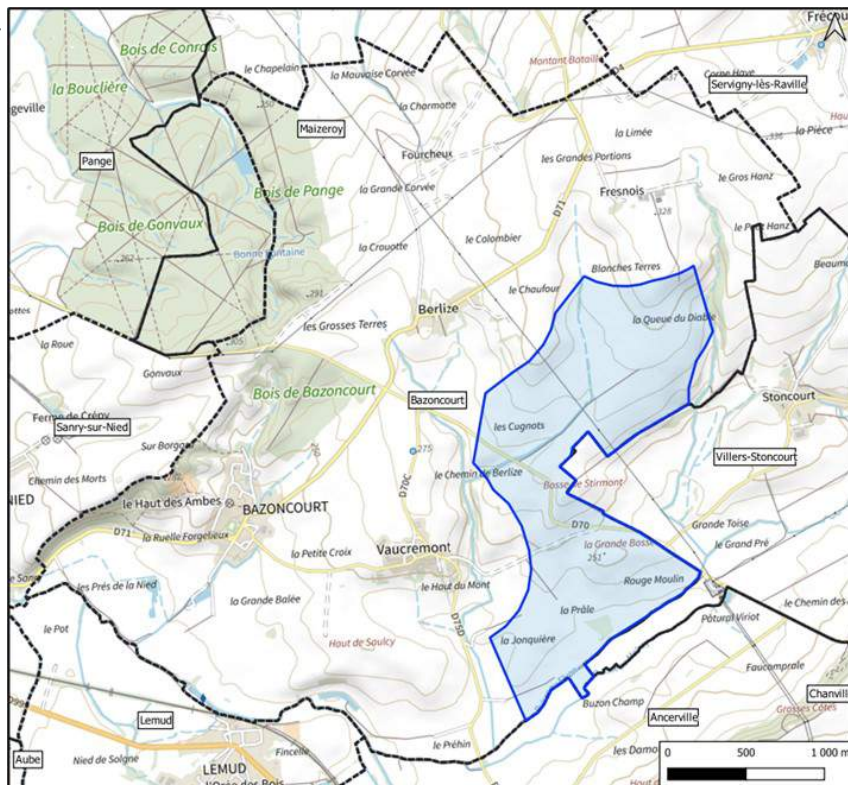
La commune de Bazencourt présente **une zone potentiellement favorable à l'implantation d'un parc éolien**. Elle a d'ailleurs été contactée par deux sociétés pour l'installation d'éoliennes sur son territoire. Dans un souci d'information et de clarté, le conseil municipal tient à vous faire part de ces deux projets et se tient à votre disposition pour de plus amples informations. Des présentations détaillées sont consultables sur le site de la commune (<https://bazencourt.com>) et directement en mairie aux heures de permanence (*pour rappel, le **lundi de 18h à 19h30** et le **vendredi de 14h à 15h30***).

Projet CNR (Compagnie Nationale du Rhône)

La zone de projet permettrait d'installer **4 à 5 éoliennes** à environ **800m des habitations**, pour des retombées fiscales d'environ **40 000€ / an** pour la commune.

Légende

 Zone d'étude Bazencourt
LIMITES
 Limite communale



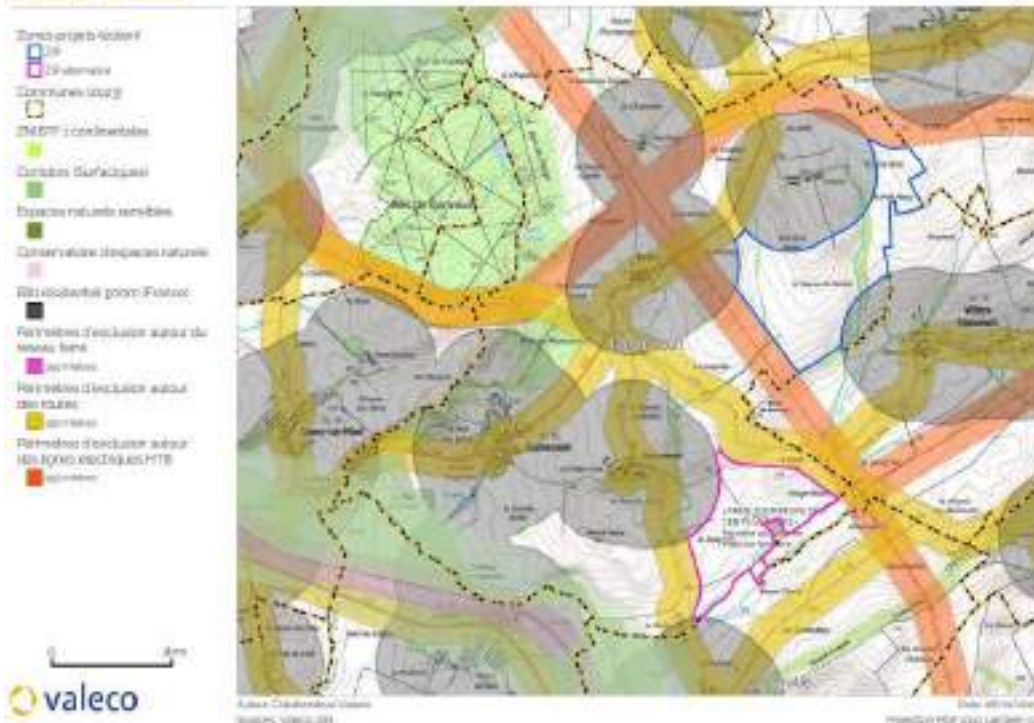
Projet VALECO

Potentiel de 3 éoliennes de 4 MW.

Plan de localisation

Projet éolien de Bazencourt

Carte de la zone d'étude



LES RETOMBÉES FISCALES ANNUELLES : Pour 3 éoliennes de 4MW=12MW, la commune percevrait 25 400€

Merci de faire remonter vos remarques quant à cette possibilité de projet éolien afin que vos élus puissent prendre une décision début 2024.

Centre aéré 2023

Du 7 au 25 août, Véronique Mathieu et son équipe ont animé l'accueil de loisirs pour le plus grand plaisir des inscrits.

Les enfants se sont livrés à de nombreuses activités en intérieur et en extérieur : batailles d'eau, balades dans Bazoncourt, réalisation de crêpes, dessins, jeux de société, karaoké, peinture, jeux de ballons, séance photos, etc.

Et comme tous les ans, une sortie a ponctué chaque semaine : les enfants ont pu se promener au Parc de Sainte-Croix, se baigner à Mittersheim et grimper sur les parcours du Parc d'attractions Tépacap à Bitche.



Repas seniors

84 convives ont participé au repas organisé conjointement par la commune et le foyer rural: seniors dont la plus âgée avait 85 ans, agents municipaux, personnel périscolaire, membres du foyer et élus municipaux.

Les mots de bienvenue d'Alain Gandar, Président du Foyer, et de Dominique Bertrand, Maire, ont rappelé que cette réunion annuelle a toute son importance dans la vie des villages.



Elle permet de se retrouver agréablement et de rencontrer des habitants nouvellement installés. Toutes les personnes invitées et ne pouvant être présentes, indisponibles ou souffrantes ont été excusées.

Après l'apéritif, tout le monde a pu apprécier un savoureux repas préparé par le traiteur « A vos couverts », dans une ambiance musicale et dansante assurée par Cathy.

Le Foyer Rural de Bazoncourt

Pour celles et ceux qui ne la connaissent pas encore, cette association, qui a été créée il y a plus de 60 ans, anime notre commune à travers de nombreuses activités.

Affiliés à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural, nous proposons différentes activités sportives : Yoga, pétanque, Mölkky ... et nous sommes toujours à la recherche de nouvelles propositions d'activités afin de réunir les Bazoncourtois.

Les festivités de juillet 2023 ont à nouveau pu accueillir les nombreux visiteurs qui ont pu déguster les repas campagnards, tenter leur chance à la soirée loto ou encore danser sur les sons des années 80/90, du groupe Kanal 7 et de l'orchestre Éric SCHMITT.



Le soutien de la Mairie et la présence de nos nombreux bénévoles ont encore une fois largement contribué au succès de ces festivités et nous les en remercions encore !

Bénévoles aguerris ou futurs bénévoles débutants, nous serons heureux de pouvoir compter sur le plus grand nombre d'entre vous pour permettre la continuité de cette belle fête. Aucune compétence particulière n'est attendue, seulement de la bonne volonté !

En juillet 2024, les festivités seront un moment encore plus important pour nous tous car nous fêterons la 60^{ème} édition !



le village et permettre de maintenir et rénover les locaux, le Foyer Rural organise différentes manifestations : St Nicolas, Halloween, marché du terroir, marche, tournoi de football, repas dansants ...

Le Foyer Rural propose des animations pour tous, « de 7 à 77 ans ! ». Les activités saisonnières pour les enfants, les activités mensuelles culinaires et « séniors » sont autant de moments de convivialité où il est bon de se retrouver.

Il existe aussi un autre lieu de retrouvailles: nous proposons tous les dimanches et jours fériés la « buvette » dans les caves du château. Les caves sont tenues par des bénévoles, si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire !

Nous vous donnons RDV le samedi 24 février 2024 pour notre traditionnelle soirée Choucroute, n'hésitez pas à vous inscrire !

A très vite !



Trésorerie

La trésorerie de Vigy a fermé définitivement fin décembre 2023, donc à compter du 2 janvier 2024, votre nouveau poste comptable sera le suivant :

Service de Gestion Comptable de Metz (SGC METZ)

1, rue du Chanoine Collin

57036 METZ cedex 1

Horaires d'ouverture au public : Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00

L'actualité 2023 de l'école de Bazoncourt en photos...



Cérémonie de remise du drapeau par le Président du **Souvenir Français** aux enfants de l'école. Cette association soutien financièrement chaque année une sortie scolaire

Mieux vivre ensemble...

Le calme de la campagne

Les journées et les semaines filent, alors il peut être tentant de tondre sa pelouse avant l'arrivée de belle-maman pour le thé du dimanche ou de monter cette étagère qui traîne une fois les enfants couchés, mais, pour la paix du voisinage, n'en faites rien !

Profitez plutôt de ces moments pour vous détendre et entreprenez vos **travaux bruyants** aux plages horaires réservées :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ;

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h ;

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Vous éviterez ainsi l'amende de 68 euros suite à la plainte déposée par vos voisins excédés... à juste titre !

Nos amis à 4 pattes

La voie publique est un espace partagé. Aussi afin que chacun et chacune puissent arpenter les trottoirs Bazoncourtois avec plaisir et légèreté, nous vous rappelons que :

- les toutous doivent **impérativement** être tenus en **laisse** pour la sécurité de toutes et tous, mais aussi par respect pour les personnes moins à l'aise avec les animaux
- leurs **déjections** doivent être **ramassées** et jetées au domicile de leurs propriétaires, la commune ne bénéficiant pas de poubelles dédiées.

Nous vous rappelons que la Loi prévoit des sanctions pour les propriétaires lorsque leur animal représente un danger.

La taille des haies

Certains trottoirs deviennent régulièrement impraticables à cause de haies devenues trop imposantes.

Il convient de les **tailler à l'aplomb** du domaine public et leur hauteur doit être limitée à **2 mètres**, voire moins, là où le dégagement est indispensable pour assurer une bonne visibilité.

Chaque riverain (propriétaire ou locataire) a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies, afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et la visibilité, faute de quoi sa responsabilité pourra être engagée en cas d'accident.

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les **travaux** sur les haies sont donc **interdits** durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du **15 mars au 31 juillet**.

Le recyclage des cartons

Pour rappel, les gros cartons, type ondulé, ne doivent pas être mis, même découpés, dans les bennes de la commune, mais apportés à la déchetterie.

Face à la montée des incivilités, nous nous permettons de rappeler ces quelques règles qui s'appliquent à toutes et tous pour le bien-être de notre communauté.



INFORMATIONS PRATIQUES



Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi de 18h à 19h30 (Présence du Maire ou d'un adjoint)

Vendredi de 14h à 15h30

Tél : 03.87.64.73.67

commune.bazoncourt@wanadoo.fr



4 place de l'église, 57640 VIGY

Lundi – Mardi – Mercredi

8 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h

Vendredi 8 h 30 – 12 h 30

Jeudi permanence en Mairie

de Courcelles-Chaussy

8 h – 12 h / 13 h – 17 h 30

Contact : Maria-Mercedes JEANMAIRE,

Chargée France services VIGY

Courriel : mfs.jeanmaire.m@mairie-vigy.fr / mfs@mairie-vigy.fr

Téléphone : 03.87.31.16.35



AGENDA 2024

Nettoyage de printemps : 23 mars.

Fête Patronale : 20, 21 et 27, 28 juillet.

Centre Aéré: du 5 au 23 août

Déchetteries

Déchetterie de Courcelles-sur-Nied

Ouverte le mardi et jeudi de 13h30 à 18h30 et
le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Déchetterie de Courcelles-Chaussy

Ouverte le lundi et vendredi de 13h30 à 18h30 et
le mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

